

# PROTOCOLE D'URGENCE

Mai 2019 – V2

La gestion des secours repose sur 3 principes :

## 1. PROTEGER

Avant toute intervention et afin d'éviter tout «sur accident», il faut écarter toute source de danger.

Il convient donc de se protéger, de protéger la victime ainsi que les personnes aux alentours.

*Exemple : couper le courant / le gaz, appuyer sur un arrêt d'urgence, aérer la zone, ...*

## 2. ALERTER

Numéros de téléphone d'urgence à connaître :

15	17	18	112	03 89 32 55 07	03 90 67 40 30
SAMU	POLICE SECOURS	SAPEURS- POMPIERS	N° d'appel d'urgence européen	SOS MAINS Haut-Rhin	SOS MAINS Bas-Rhin
					

Numéros de téléphone internes (personnes à prévenir) :

SST	
Nom	Numéro

RESPONSABLES	
Nom / Fonction	Numéro
Directeur	
Responsable HSE	



Le message d'alerte doit renseigner sur :

- ✓ le nom et n° de téléphone de l'appelant,
- ✓ l'adresse exacte,
- ✓ la nature du problème et les risques éventuels (incendie, émanation de produits chimiques...),
- ✓ le nombre et l'état des personnes concernées (victimes conscientes, inconscientes, saignement...),
- ✓ les premières mesures prises (balisage de la zone, coupure du courant...),
- ✓ les gestes effectués par les secouristes présents,

Informez les secours qu'une personne les attendra à \_\_\_\_\_ (accueil, portail, trottoir, ...).

**NE JAMAIS RACCROCHER EN PREMIER**

ENVOYER UNE PERSONNE POUR ATTENDRE PUIS GUIDER LES SECOURS

### 3. SECOURIR

Les gestes de premiers secours doivent être pratiqués par un SST.

Dans tous les cas :

- ✓ Ne jamais déplacer la victime, et notamment en cas de traumatisme (coup, chute, faux mouvement...) sauf si c'est pour la soustraire à un danger grave et imminent auquel elle ne peut se soustraire elle-même ou si les secours donnent des consignes particulières,
- ✓ Réconforter et couvrir la victime en attendant les secours,
- ✓ Respecter la procédure interne de conduite à tenir en cas d'accident :
  - \_\_\_\_\_
  - \_\_\_\_\_
  - \_\_\_\_\_



Rendez-vous sur notre site internet [www.spst.fr](http://www.spst.fr) pour en apprendre plus sur vos obligations et découvrir nos autres Fiches Outil.

